

## Mémo interne

### COVID-19 – Mise à jour des informations suite à l'annonce de la fermeture temporaire de BALNEA

**Date :** 19 mars 2020

**Destinataire :** À l'attention de tous les équipiers de BALNEA

---

Bonjour à tous,

Suite à la communication du 17 mars dernier, plusieurs ont émis leur préférence quant au choix de scénario qui les intéressait dans le contexte actuel.

Considérant les délais signalés entre la demande d'assurance-emploi et le versement du premier paiement, nous vous invitons à présenter une demande d'assurance-emploi dès maintenant, et ce, même si vous avez manifesté votre intérêt à être affecté temporairement à un projet ou à certaines tâches. Ainsi, un relevé d'emploi en date de votre dernière journée travaillée et énonçant la raison « mise à pied » sera produit aujourd'hui pour tous les équipiers salariés. Il est à noter que les équipiers ayant répondu par la positive à ce scénario seront contactés par BALNEA si leurs services sont requis une fois les projets prêts à démarrer.

Pour les équipiers (incluant les massothérapeutes prestataires de service) qui ne seraient pas admissibles au Programme d'assurance-emploi en vigueur, trois mesures de soutien ont été annoncées par les gouvernements fédéral et provincial cette semaine, et seront détaillées sous peu :

1. L'allocation de soins d'urgence, si vous:
  - a. n'êtes pas admissible à l'assurance-emploi;
  - b. êtes en quarantaine ou vous devez prendre soin d'une personne malade;
  - c. devez vous occuper de vos enfants à la maison à la suite d'une fermeture d'école.
  
2. L'Allocation de soutien d'urgence, si vous :
  - a. n'êtes pas admissible à l'Assurance-emploi.
  
3. Le Programme d'aide temporaire aux travailleurs (PATT), si vous :
  - a. n'êtes pas admissibles à l'assurance-emploi ou tout autre programme fédéral, ou assurances privées;
  - b. avez contracté le virus ou présentez les symptômes;
  - c. avez été en contact avec une personne infectée ou si vous revenez de l'étranger.

Pour plus d'informations concernant ces mesures de soutien financier :

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/programme-aide-temporaire-aux-travailleurs/>

[https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/plan-dintervention-economique-du-canada-pour-repondre-a-la-covid-19.html?fbclid=IwAR0gHKz4NyHQoa8zImEm9oWU9AEr18tmnQjuWNrkFilRIsKLZ60lfgExuYs#Income\\_Support\\_for](https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/plan-dintervention-economique-du-canada-pour-repondre-a-la-covid-19.html?fbclid=IwAR0gHKz4NyHQoa8zImEm9oWU9AEr18tmnQjuWNrkFilRIsKLZ60lfgExuYs#Income_Support_for)

Un autre point de presse est prévu aujourd'hui par le Premier ministre Justin Trudeau. Comme la situation évolue de jour en jour, d'autres informations suivront.

Merci pour votre collaboration.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire.

## Annexe – Faire une demande de prestation d’assurance-emploi

---

Voici la procédure à suivre afin de faire une demande au Programme d’assurance-emploi :

1. Vérifiez votre admissibilité au programme :  
<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-reguliere/admissibilite.html>
2. Assurez-vous d’avoir en main toutes les informations requises :  
<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-reguliere/avant-demande.html>
3. Complétez une demande d’assurance-emploi en ligne :  
<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-reguliere/demande.html>
4. Un délai de carence d’une semaine (sans rémunération) est à prévoir. Une fois votre demande envoyée, vous devriez recevoir votre premier paiement dans les 28 jours suivant la date à laquelle vous avez fait parvenir votre demande. Veuillez noter qu’en raison de la forte demande, il est possible que ce délai soit plus long.
5. Assurez-vous de compléter les déclarations du prestataire à toutes les deux semaines afin de démontrer votre admissibilité :  
<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-declaration-internet.html>

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les différents programmes annoncés par le Gouvernement fédéral, visitez :

<https://www.canada.ca/fr.html>

<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/plan-dintervention-economique-du-canada-pour-repondre-a-la-covid-19.html>

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>